Les crédits

LA DÉRIVATION DES EAUX

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Dans un tout autre ordre d'idées, quoique le sujet soit tout aussi important, je présente également une pétition signée par des habitants de Little Fort, en Colombie-Britannique. Ces pétitionnaires sont alarmés par le projet de dérivation des eaux de la rivière Thompson-Nord vers la région de San Diego, en Californie. Ils font remarquer que ce projet semble faire partie de la NAWAPA. Ils demandent au gouvernement canadien de tout bonnement déclarer catégoriquement que nos cours d'eau ne sont pas à vendre.

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de prendre la parole pour présenter une pétition signée par plusieurs habitants de l'intérieur de la Colombie-Britannique qui craignent beaucoup eux aussi qu'on finisse par vendre l'eau canadienne, c'est-à-dire qu'on détourne les rivières canadiennes vers les États-Unis à des fins commerciales.

Les pétitionnaires pressent donc le gouvernement de déclarer catégoriquement qu'il ne permettra pas qu'on endigue nos cours d'eau douce pour les dériver vers les États-Unis, et de déclarer que nos rivières canadiennes ne sont pas à vendre.

L'IRAK

M. Ray Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur moi aussi de présenter à la Chambre une pétition venant de plusieurs habitants de la région que je représente.

Les pétitionnaires expriment l'inquiétude que leur inspirent certaines déclarations récentes du président des États-Unis, M. George Bush, qui songerait encore une fois à bombarder l'Irak dans le but, à ce qu'il prétend, de forcer l'Irak à se conformer à la politique des Nations Unies.

En réalité, les menaces de M. Bush ne visent qu'à améliorer ses piètres résultats dans les sondages entourant la campagne présidentielle américaine.

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81) – LES DROITS DES FEMMES

Mme Mary Clancy (Halifax) propose:

Que la Chambre condamne le gouvernement de n'avoir pas su protéger ni promouvoir les droits fondamentaux des Canadiennes, comme en témoigne en particulier le budget de 1992.

—Monsieur le Président, je suis très heureuse de proposer cette motion, avec l'appui de mon vénéré collègue, le député de Kingston et les Îles, mais je suis quand même déçue qu'on ait à aborder cette question. Il est absolument nécessaire de parler de la politique du gouvernement à l'égard des Canadiennes, car sa politique, telle que décrite dans son dernier budget, déçoit amèrement les citoyennes de notre pays.

Petit à petit, le gouvernement veille à semer de nouveau sur le chemin des femmes les embûches qu'elles avaient réussi, de peine et de misère, à éliminer. J'admets que, cette année, nous n'avons pas subi d'attaques directes comme par le passé, quand le financement de certaines institutions a été considérablement réduit. Toutefois, les compressions annoncées cette année auront des répercussions tout aussi importantes à long terme.

Dans l'exposé budgétaire, le gouvernement réagit à la bataille qu'il est en train de perdre contre les fonctionnaires canadiennes. En ce qui concerne la parité salariale, il ne procédera à aucun paiement rétroactif pour la période antérieure à novembre 1990. Peu importe les décisions des tribunaux dans ce domaine, il ne versera aucun paiement rétroactif pour la période antérieure à 1990.

A la même page, le gouvernement réagit de la même façon à la contestation judiciaire d'un de ses programmes, contestation dont il risque de sortir perdant. Il indique en effet que, si l'élargissement du programme actuel nécessite des sommes considérables, il remettra sérieusement en question l'existence même du programme. À elle seule, cette déclaration a de quoi aviver le sentiment de désespoir chez les Canadiennes. À l'écouter, on dirait que le gouvernement défend l'égalité, mais ce ne sont que des paroles, car ses actions le prouvent bien: il retire tous les jalons que les femmes avaient posés pour pouvoir accéder à l'égalité des sexes au Canada.